M. Papineau. (Qui parcourait attentivement une liasse de journaux, se lève en sursaut à cette appellation) Si j'ai bien compris l'objet de la discussion, quelques uns de mes collègues s'opposent a l'introduction immédiate de ma loi sur les conseils municipaux, qu'ils voudraient diviser en districts collectifs ruraux au lieu de paroissiaux. (M. Daly parle dans son carnet acoustique) Ah ! ah ! ah ! j'y suis, oh ! chirurgicaux sans aucun doute !

M. Viger.—J'en appelle à la décision du conseil.

Son excellence demande l'opinion des membres et (M. Viger ne votant pas) les voix se trouvent également divisées. Alors, son excellence donne sa voix en faveur de M. Viger et son compte est adopté sans modification. On dispose après cela, de plusieurs votes d'argent en faveur de quelques personnes qui m'ont donné, là-dessus, une prime pour que je n'en dise rien. Puis, une discussion assez chaude s'engage sur une proposition de M. Daly, qui veut accorder une récompense de sept mille louis, à diviser entre ceux qui contribueront à faire sortir l'honorable T. C. Aylwin du parlement. Les uns veulent qu'on l'expulse par un vote de la majorité de la chambre ; mais pour y réussir, il faut que quelqu'un se charge de taquiner assez vivement ce membre, qui n'est pas commode à manœuvrer, pour le faire se compromettre au point de justifier cette mesure. C'est à qui n'entreprendra pas cette tâche. M. Smith assure qu'on ne peut réussir qu'avec l'aide de l'orateur. M. Draper pense qu'une fois qu'il aura un siège dans la chambre, il pourra gagner à lui tout seul, le prix offert. M. Smith dit qu'il n'en croit rien ; que si les talents, les connaissances, la fermeté pouvaient déconcerter ce jeune ancien ministre, il y aurait réussi. M. Daly lève les épaules en signe de pitié. M. Viger